

ALTUR INVESTISSEMENT : UNE ANNÉE 2017 RECORD EN TERMES DE PLUS-VALUES DE CESSIONS

- 8,2 millions d'euros de plus-value cumulée à travers trois cessions
- Près de 12 millions d'euros de trésorerie disponible
- ANR en hausse de +5,2% sur un an, à 9,01 € par action au 31 décembre 2017

Paris, le 25 janvier 2018 - ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie ce jour son Actif Net Réévalué (ANR) au 31 décembre 2017 et un premier bilan de l'exercice 2017.

Progression de l'ANR de +5,2% en 2017

Au 31 décembre 2017, l'Actif Net Réévalué ressort à 37,56 millions d'euros (part des commanditaires et prise en compte de la part estimée des commandités), soit **9,01 € par action** (contre 8,80 € par action au 31 décembre 2016), en progression de +5,2% sur l'exercice 2017. Cet ANR est calculé après distribution, en juillet 2017, d'un dividende de 0,24 euro par action, soit près de 1 million d'euros.

Cette hausse de l'ANR résulte principalement de l'impact des 3 cessions (Ventil&Co, Globe Groupe et Menix) réalisées au cours de l'exercice 2017 pour un montant total de 14,5 millions d'euros, dont 8,2 millions d'euros de plus-values par rapport à l'investissement initial, ce qui représente 2,3 fois les montants investis.

Sur la base du dernier cours coté (6,00 € au 24 janvier 2018), l'action ALTUR INVESTISSEMENT présente une décote de 33% par rapport à la valeur de l'ANR à fin 2017. En un an, cette décote a été réduite de près de 10 points.

Au 31 décembre 2017, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Portefeuille de participations : 25,61 millions d'euros, soit 68,2% de l'actif net réévalué ;
- Trésorerie : 11,95 millions d'euros après distribution de dividendes, soit 31,8% de l'actif net réévalué, un niveau important lié en grande partie aux cessions réalisées.

Une nouvelle dynamique enclenchée en 2017

L'exercice 2017 a été marqué par une accélération de la rotation du portefeuille, à travers la réalisation de 3 opérations de cessions et 2 opérations d'investissement, en avance par rapport à la feuille de route que s'était fixée ALTUR INVESTISSEMENT.

Dans le cadre de la revue stratégique de son portefeuille engagée début 2017, la société a lancé un processus de cession de ses lignes les plus matures, cédant ses participations dans **Ventil&Co** (spécialiste de la ventilation pour cuisines professionnelles), **Globe Groupe** (agence dédiée au marketing de terrain) et **Menix** (spécialiste européen de l'orthopédie et des implants dentaires).

En parallèle, ALTUR INVESTISSEMENT a, conformément à sa stratégie, continuer d'investir dans de belles PME, non cotées, en croissance, ayant vocation à devenir des ETI, à l'image de **Kinougarde**, le n°3 français de la garde d'enfants à domicile, et **Complétude**, le n°2 français du soutien scolaire.

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

« ALTUR INVESTISSEMENT signe une année 2017 record en termes de plus-values de cessions, et une nouvelle progression de son ANR. Par ailleurs, notre capitalisation boursière de 25 M€ présente encore une décote de près de 50% par rapport à la valeur comptable de notre portefeuille (ANC), une décote supérieure à celles constatées sur le secteur.

Compte tenu de la nouvelle dynamique enclenchée en 2017 et des projets en cours, nous envisageons 2018 très sereinement.

Nos 12 millions d'euros de trésorerie à fin décembre, vont nous permettre de concrétiser plusieurs dossiers d'acquisitions en discussions avancées, tout en poursuivant notre programme de cessions, afin de matérialiser une partie des plus-values de notre portefeuille.

En outre, cette assemblée financière dote ALTUR INVESTISSEMENT des moyens nécessaires afin de poursuivre sa politique de retour aux actionnaires à l'image des trois dernières années, en maintenant la distribution d'un dividende significatif en 2018, conforme à son statut de valeur de rendement. »

Prochains rendez-vous :

- **25 avril 2018** : Résultats annuels et ANR au 31 mars 2018
- **19 juillet 2018** : ANR au 30 juin 2018
- **26 septembre 2018** : Résultats semestriels au 30 juin 2018

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT est une SCR qui a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées et familiales, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 17 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix (Dedienne Santé, Serf et Global D)*, leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services externalisés :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes électroniques ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Meci.

Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercury Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercury Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalieri
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du *financial services and markets act 2000* (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (*high net worth entities*) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.